

# La qualité de l'air dans l'agglomération d'Orléans

**Soirée SCEVE  
Orléans  
3 avril 2018**

Soirée SCEVE

Lig'Air

03-04-2018

**Lig'Air**

Surveillance de la qualité de l'Air  
en région Centre-Val de Loire



Surveillance de la qualité de l'air  
en région Centre-Val de Loire

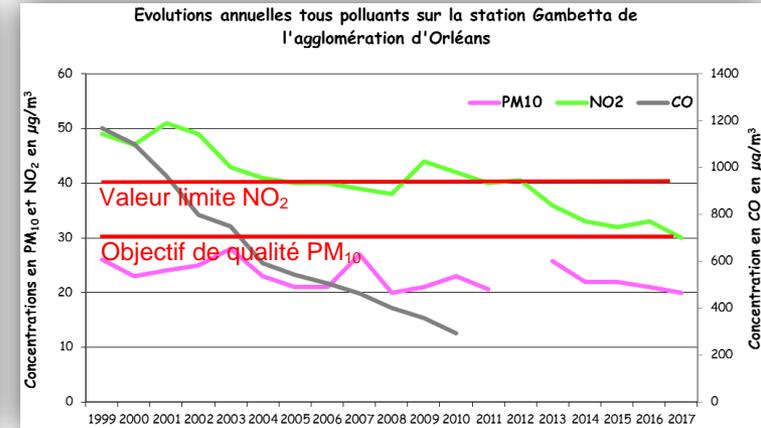
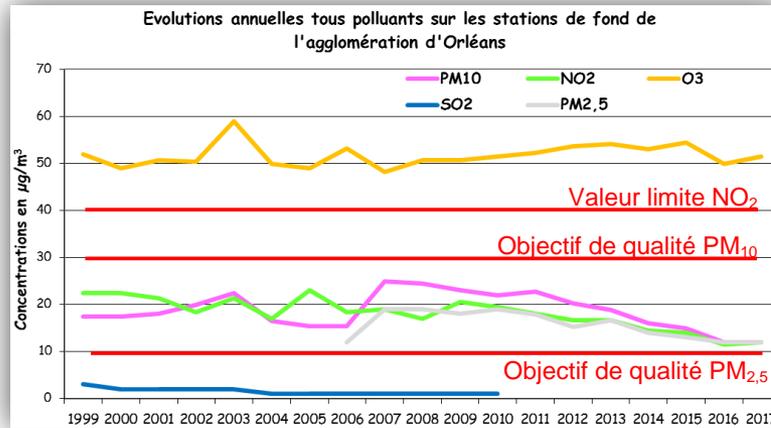
## LE RESEAU DE SURVEILLANCE ORLEANS METROPOLE - 2018



Source : Lig'Air, Avril 2018



# L'évolution annuelle de la pollution de l'air – Orléans Métropole



- Baisse globale des niveaux de l'ensemble des polluants primaires depuis 2014
- Et plus particulièrement baisse des niveaux de NO<sub>2</sub> (traceur automobile) depuis 2012



# L'évaluation qualité de l'air Orléans Métropole – Année 2017

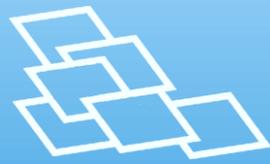
	Exposition chronique						Episodes de pollution	
	Valeurs limites		Objectifs de qualité		Valeurs cibles		Seuils d'information et d'alerte	
	Sites trafic	Sites de fond	Sites trafic	Sites de fond	Sites trafic	Sites de fond	Sites trafic	Sites de fond
Ozone				☹️		😊		😐
Dioxyde d'azote	😐	😊	😐	😊			😐	😊
Particules en suspension PM <sub>10</sub>	😊	😊	😐	😊			☹️	☹️
Particules en suspension PM <sub>2,5</sub>	😊	😊	☹️	☹️	😊	😊		
Dioxyde de soufre	😊	😊	😊	😊			😊	😊
Monoxyde de carbone	😊							
Benzène	😊	😊	😊	😊				
Benzo(a)pyrène					😊	😊		
Plomb	😊	😊	😊	😊				
Arsenic					😊	😊		
Nickel					😊	😊		
Cadmium					😊	😊		

*5 jours d'épisode de pollution en particules en suspension en 2017*

- 😊 valeur respectée
- ☹️ valeur dépassée
- 😐 risque de dépassement



➔ Problématiques : dioxyde d'azote en site trafic (Gambetta), particules en suspension et ozone



# Carte stratégique de l'air Orléans Métropole – Année 2017

## Cartes Stratégiques Air – ORLEANS Métropole

Date de réalisation : Juillet 2017

Années prises en compte : 2012-2016

Polluants pris en compte : Moyenne annuelle de NO<sub>2</sub> et  
Percentile 90,4 de PM<sub>10</sub>

Méthode de référence : Application du guide « Qualité de  
l'air et urbanisme – Guide méthodologique d'élaboration  
de la Carte Stratégique – V1-3 - Mai 2015 »

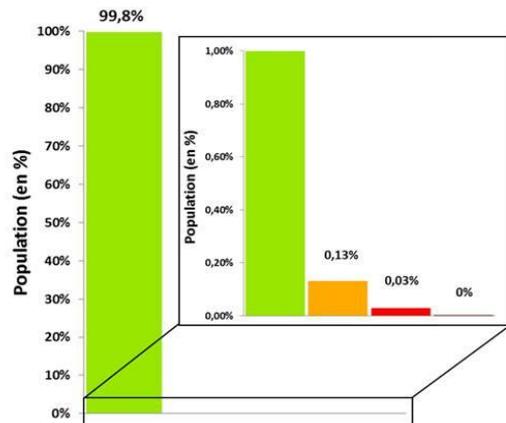
Valeurs limites (VL) prises en compte : La VL concernant le  
NO<sub>2</sub> et la VL concernant les PM<sub>10</sub> (cf. DE 2008/50/CE)

Zone « air » prioritaire : 117% (correspondant à la zone  
incluant 40% de la surface exposée dans la zone en  
dépassement réglementaire de Orléans Métropole)

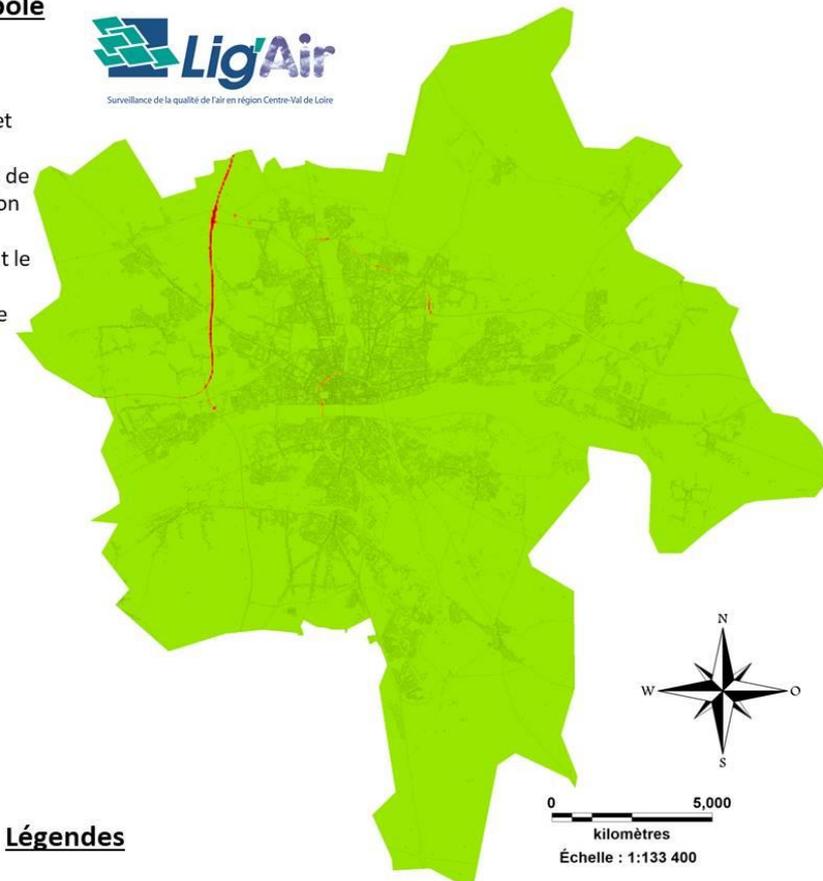
Réalisation technique : Lig'Air



Distribution de la population selon les  
classes de la CSA



Source : Lig'Air  
Fond : ©IGN-BDTopo® 2013  
Population : Base MAJIC 2012



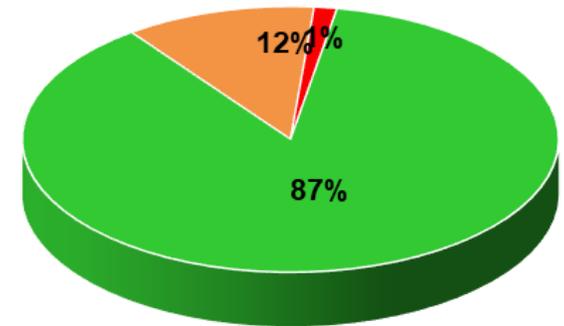
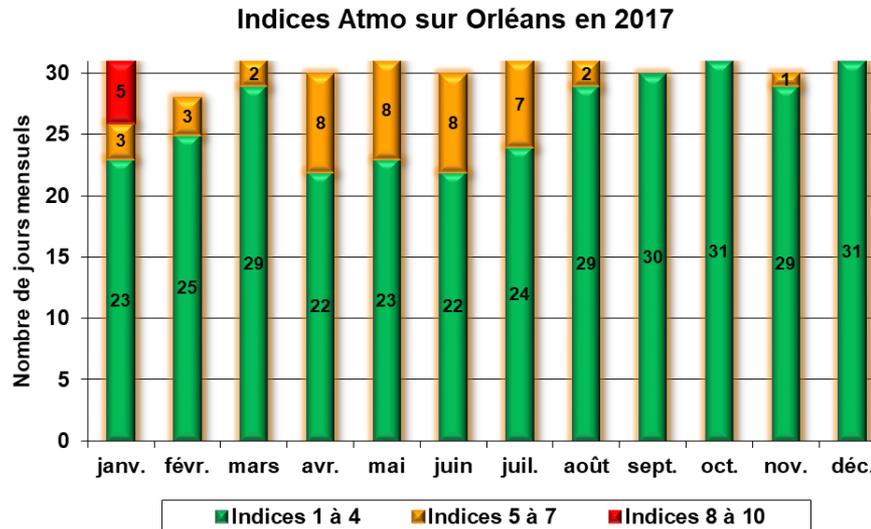
### Légendes

- Zone "air" prioritaire
- Zone en dépassement réglementaire
- Zone en dépassement réglementaire potentiel
- Zone non touchée par un dépassement



# L'information du public (1/2)

## Communication quotidienne de l'indice de la qualité de l'air



→ 87% des jours de l'année 2017 (contre 85% en 2016 et 75% en 2015) ont enregistré une très bonne ou bonne qualité de l'air

*5 jours d'épisode de pollution en particules en suspension en 2017 → 5 jours d'indice 8 = qualité de l'air mauvaise*



# L'information du public (2/2)

Activation du service  
Sentimail'  
(information à indice 6 =  
qualité de l'air médiocre)

Abonnement gratuit sur  
[www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)

Sentimail'  
Loiret  
@ 12 jours en  
2017

contre 26 jours  
en 2016

Soirée SCEVE

Lig'Air

03-04-2018

## POLLUTION DE L'AIR À 24H

### Avec Sentimail', je suis informé !

Jeunes enfants, personnes âgées, asthmatiques, insuffisants respiratoires, sportifs... beaucoup d'entre nous peuvent être affectés par la dégradation de la qualité de l'air. Pour que chacun puisse prendre les précautions utiles, Lig'Air, l'association de surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire, a mis en place un système de mise en vigilance sanitaire par Internet. Il permet d'être informé dès la veille, chez soi, des risques de pollution prévus le lendemain.

**MALIN et GRATUIT**  
Se tenir informé en temps réel !

En cas de prévision de pollution, il est conseillé aux personnes sensibles d'adapter leurs activités dès la veille. Malades peuvent également se faire informer le jour même : toutes les très heures, Lig'Air actualise sur son site les données de la surveillance de la pollution.

**Comment ça marche ?**  
Pour savoir si une dégradation de la qualité de l'air est prévue le lendemain dans sa commune, et ainsi pouvoir adapter ses activités ou celles de ses proches, de ses élèves, de ses patients...  
**IL SUFFIT DE S'INSCRIRE SUR LE SITE INTERNET DE LIG'AIR : WWW.LIGAIR.FR**  
Chaque fois que l'indice prévu sera de 6 (qualité de l'air médiocre) ou plus pour le lendemain, vous recevrez un courriel d'information.

**Comment se protéger ?**  
**De "bons gestes" ... et du bon sens !**  
Lorsque la qualité de l'air est dégradée, des précautions simples doivent être prises.

**LIMITATION - OU NON - DE SES ACTIVITÉS**  
Lorsque la qualité de l'air devient médiocre (indice 6 ou 7), vous pouvez augmenter votre vigilance en vous tenant informé régulièrement de son évolution. La limitation des activités ne s'impose pas.  
En cas de mauvaise qualité de l'air (indice 8 ou 9), les activités calmes doivent être privilégiées.  
Si la qualité de l'air est très mauvaise (indice 10), il convient d'éviter les activités physiques intenses et de reporter les compétitions sportives.

**VIGILANCE FACE AUX SYMPTÔMES**  
Notamment de la part de tous ceux qui occupent d'enfants ou de personnes vulnérables : tous, gêne respiratoire, irritation... peuvent révéler une sensibilité particulière à la pollution atmosphérique. Un avis médical peut s'imposer.

**SIGNALLEMENT DES ENFANTS ASTHMATIQUES**  
Il est recommandé aux parents de signaler l'asthme de leur enfant aux responsables de son encadrement. À l'école, un suivi individuel peut être assuré (Pancours d'accueil individualisé - PAI).

**RESPECT RIGORUEUX DE SON TRAITEMENT DE FOND**  
Les personnes souffrant d'une pathologie chronique doivent impérativement respecter les prescriptions médicales qui leur sont faites et être vigilantes à toute aggravation de leur état.

**CRÉATION RÉGULIÈRE DE SA MAISON, DE SES LOCAUX**  
Au moins de minutes par jour, au heures des moins polluées de la journée (matin...) et lorsque vos activités l'imposent (cuisine, ménage, séchage de linge...)  
En cas de pollution, l'attention doit être maintenue, au heures où le trafic automobile est le plus faible.

**LA "BONNE CONDUITE"**  
Nos comportements ont une influence directe sur la qualité de l'air. Lorsque la qualité de l'air se dégrade :  
• Privilégier la marche ou le vélo pour les petits trajets, les transporter en commun ou le co-voiturage pour les distances plus importantes  
• Si l'on ne peut éviter de prendre sa voiture, adopter une conduite souple et à une allure modérée. Limiter l'usage de la climatisation  
• Ne pas utiliser d'ovales d'entretien ou de bricolage à moteur thermique  
• Ne pas brûler ses déchets, y compris verts, c'est interdit  
• Pour les activités de bricolage, utiliser des produits à teneur réduite en solvants

**Pollution de l'air**  
**Suis-je une personne sensible ?**  
Initiations, maux de gorge, toux, essoufflement, difficultés à respirer... ont souvent pour origine une dégradation de la qualité de l'air. Mais nous ne sommes pas égaux devant la pollution atmosphérique : notre âge, notre état de santé, nos activités peuvent nous rendre ponctuellement plus sensibles...

**L'indice de qualité de l'air**  
Chaque jour, Lig'Air établit l'indice de la qualité de l'air, reflet de la qualité globale de l'air dans les agglomérations et communes de la région Centre-Val de Loire. Il est gradué de 1 à 10, de qualité de l'air "très bonne" à "très mauvaise".

**LES POLLUANTS SUIVIS**  
L'indice de la qualité de l'air résulte de la mesure de trois polluants principaux : les particules en suspension (PM10), le dioxyde d'azote.

**ET LES POLLENS ?**  
Les pollens n'entrent pas dans les substances suivies pour déterminer l'indice de la qualité de l'air. Leur surveillance est assurée en France par un réseau spécifique qui publie chaque semaine un "indice de risque allergique prévisionnel". Gradé de 0 à 5, de "nul" à "très élevé", celui-ci indique le niveau potentiel d'exposition pollen par pollen, dans chaque département, [www.pollen.fr](http://www.pollen.fr).

**LES ENFANTS**  
À moins de 8 ans, leur appareil respiratoire est encore en développement et est plus fragile. Les activités physiques sont à pratiquer avec précaution.

**LES PERSONNES ÂGÉES**  
En diminuant avec l'âge, leurs capacités et leurs défenses respiratoires les rendent plus sensibles aux effets de la pollution de l'air.

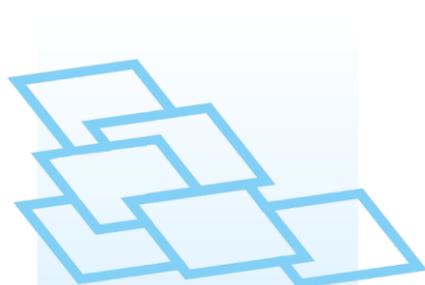
**LES ASTHMATIQUES, LES ALLERGIQUES**  
Les polluants de l'air ont des effets très néfastes sur leurs symptômes.

**LES INSUFFISANTS RESPIRATOIRES, LES MALADES DU CŒUR**  
Leur état de santé les rend particulièrement vulnérables aux effets de la pollution, dont ils doivent impérativement se protéger.

**LES FUMEURS**  
La pollution renforce l'irritation déjà produite par le tabac.

**LES SPORTIFS**  
Une intense activité physique, qui peut engendrer une consommation d'air plus élevée, rend plus importante qu'au repos, exposé plus fortement à l'effet des polluants.

Ensemble des recommandations utiles téléchargeables sur :  
[www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)



# Campagne nationale de mesures des pesticides

## Contexte :

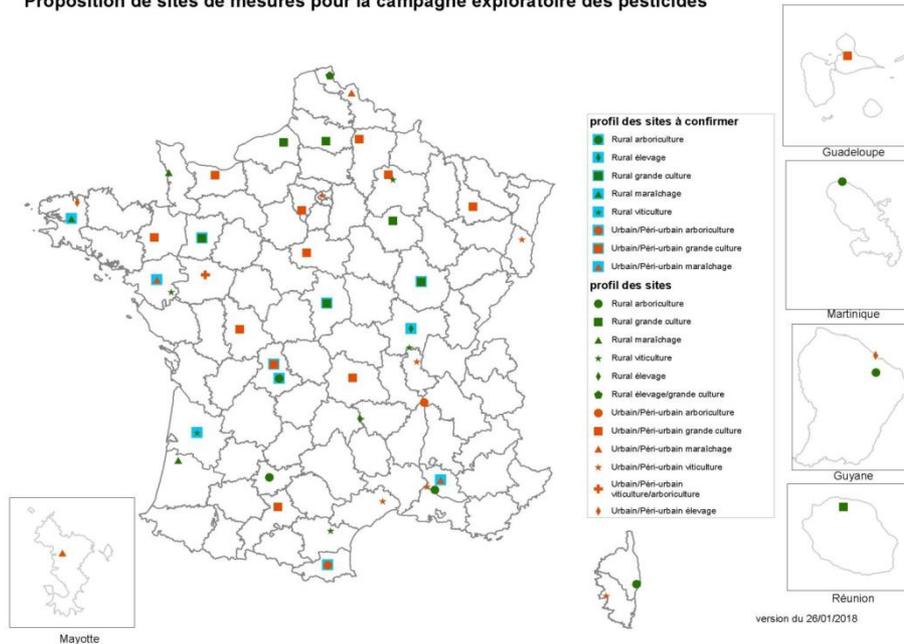
- Action du Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air élaboré par le Ministère de l'Ecologie et de la Transition Solidaire
- Action financée par l'ANSES dans le cadre de la Phytopharmacovigilance (PPV) dont l'objectif est de surveiller les effets indésirables des produits phytopharmaceutiques sur l'homme, la faune, la flore et l'environnement
- Rapport de la Cour des Comptes du 21 janvier 2016 sur les politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air : **rendre obligatoire la surveillance par les AASQA de la présence dans l'air des pesticides les plus nocifs**

## Objectifs :

- Obtenir des premières données de contamination de l'air ambiant par les pesticides, homogènes pour l'ensemble des mesures réalisées ; les résultats ainsi obtenus serviront notamment à la PPV
- Optimiser le choix des sites, de la stratégie d'échantillonnage et des modalités de prélèvement et d'analyses en vue de la mise en place d'une surveillance nationale pérenne des pesticides dans l'air ambiant

# Campagne nationale de mesures des pesticides

Proposition de sites de mesures pour la campagne exploratoire des pesticides



Mesures pendant 1 an sur 50 sites en France urbains/périurbains et ruraux selon 5 typologies : arboriculture, viticulture, grandes cultures, maraichage et élevage.

2 sites dans notre région :

- 1 site urbain influencé grandes cultures à Saint-Jean de Braye
- 1 site rural viticole à Bourgueil

Démarrage des mesures : mi-juin 2018



# Campagne nationale de mesures des pesticides

## Liste des substances à mesurer

- Recommandations de l'ANSES : 89 substances actives prioritaires dont le Glyphosate (sur 10 sites dont Saint-Jean de Braye)
- 81 SA retenues selon faisabilité métrologique et analytique à mesurer sur tout le territoire français



## Protocole de mesures (protocole de Lig'Air)

- Mesures hebdomadaires
- Préleveur bas débit (1 m<sup>3</sup>/h) sur cartouche (filtre + PUF)
- Coupure granulométrique PM10 (TSP pour Lig'Air)



Merci de votre attention

Retrouvez tous nos rapports,  
documents pédagogiques et  
abonnements sur

[www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)

